



# 200 TRAVAILLEURS SANS PAPIERS OCCUPENT LA DIRECTION DE PARIS CENTRE ET OBTIENNENT UNE AUDIENCE À BERCY

Ce mardi 12 janvier, 200 travailleurs sans papiers ont occupé la Direction des Services Fiscaux de Paris Centre à l'initiative de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, de Droits Devant !!, de SUD Travail, des collectifs de sans papiers 75, Vitry et 17<sup>ème</sup> arrondissement et des organisations signataires de la campagne « non au racket des travailleurs sans papiers ». Les militants de l'Union ont distribué un tract aux agents expliquant les raisons de cette mobilisation.

Par cette action aux Impôts qui prolonge celles menées à l'URSSAF, à la CNAV, à l'OIT et auprès de plusieurs consulats, les travailleurs sans-papiers et les organisations qui les soutiennent ont interpellé le gouvernement pour lui demander la régularisation globale des travailleurs sans-papiers et un traitement de leurs déclarations de revenus conforme aux lois de la République. S'ils payent de la TVA, ils souhaitent aussi payer leur Impôt sur le revenu !

Ils ont également demandé à être reçus en audience par le directeur général des Finances Publiques pour qu'il s'explique sur les ordres manifestement illégaux donnés dans des centres des Impôts, ordres qui provoquent la non taxation des déclarations de revenus déposées par des travailleurs sans-papiers, et sur le fait que ces derniers n'aient aucun droit citoyen en retour de leurs contributions fiscales.

Cette audience aura lieu fin janvier-début février 2010 et sera précédée d'une manifestation arrivant à Bercy. Tous les travailleurs sans papiers et leurs organisations seront invités à y participer.

Depuis des décennies, la majorité des 400 000 sans-papiers en France sont des travailleurs déclarés en CDI, CDD ou en intérim renouvelé, avec des papiers incomplets ou faux sur lesquels les patrons ferment les yeux. Dans cette situation, ils payent impôts, taxes et cotisations sociales sans pouvoir bénéficier des droits et des prestations qui y sont attachés (retraite, allocation chômage, logement social, services publics et citoyenneté...).

Ces travailleurs, même lorsqu'ils obtiennent leur régularisation, ne bénéficient aucunement des droits attachés aux cotisations versées.

L'Etat français, par l'intermédiaire de l'URSSAF, des ASSEDIC, des Caisses de retraite, du Trésor Public... encaisse ainsi environ 2 milliards d'euros par an sans jamais décaisser ni donner de droit en retour ! Les autres sans-papiers, par dizaines de milliers (notamment les femmes...) sont contraints au travail dissimulé (dit « au noir »), permettant à bon nombre de patrons de surexploiter ces esclaves modernes et flexibles à merci, sans verser de cotisations à l'URSSAF.

Concernant la situation des travailleurs sans-papiers au regard de l'impôt, les injustices sont également flagrantes et insupportables : Toutes et tous payent des impôts, que ce soit sur leurs revenus, car ils sont une majorité à les déclarer, et sur la consommation puisqu'ils payent systématiquement la TVA. Certains, qui cumulent plusieurs revenus sur leur déclaration pré remplie car ils prêtent leur « identité » à d'autres, ne sont pas taxés justement au regard de leur quotient familial.

En retour, alors qu'ils contribuent, comme devrait d'ailleurs le faire chaque citoyen français, en fonction de leurs possibilités au budget de l'Etat, celui-ci ne leur accorde aucun droit citoyen et s'obstine à les chasser pour les reconduire à la frontière. Pire encore, dans certains cas, leur déclaration de revenus est déchirée et mise à la poubelle sans taxation !

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires sera présente aux côtés des travailleurs sans papiers lors de l'audience à Bercy et appelle ses militants et toutes les organisations syndicales de la DGFIP à participer à la manifestation organisée ce jour-là.

Paris, le 12 janvier 2010